

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Logements de fonction.

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 131
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration
Convoqué le : 13/01/2022
Réuni le : 26/01/2022
Sous la présidence de : Michael Mariet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Logements de fonction.

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration propose l'attribution du logement n° 4 au proviseur à compter du 13/01/2022 (cf. document joint).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mariet
Prénom : Michael
Signé le: 04/02/2022 21:22:53

Le Gestionnaire

Lycée polyvalent
hôtellerie et tourisme
du Val de Loire

Lycée des métiers
d'hôtellerie et
de tourisme

Le Gestionnaire

Dossier suivi par
François Magaud
T 02 54 51 51 54
F 02 54 51 51 00
ce.0410899e
@ac-orleans-tours.fr

174 rue Albert 1^{er}
CS43323
41033 Blois Cedex

Objet : attribution des concessions de logements du lycée d'hôtellerie et de tourisme du Val de Loire.

Conseil d'administration du 26/01/2022.

PROPOSITION A PARTIR DU 13/01/2022

(CONSEIL d'ADMINISTRATION DU MARDI 26/01/2022)

Logement 1 : Proviseur adjoint (Mme Claude Brigand proviseure adjointe - occupante).

Logement 2 : Convention d'occupation précaire Mme Aline Pascal du 01/11/2021 au 31/08/2021. (logement Proviseur).

Logement 3 : gestionnaire (Mr François Magaud gestionnaire - occupant).

Logement 4 : attaché d'intendance (Mr Bernard Mussard attaché d'intendance - dérogation à l'obligation de loger, n'occupe pas le logement) **occupation à partir du 13/01/2022 par M. Michaël MARIET nouveau Proviseur.**

Logement 5 : secrétaire d'intendance (Mme Véronique Amblard secrétaire d'intendance - occupante).

Logement 6 : CPE (Mme Isabelle Moal CPE - occupante).

Logement 7 : Encadrant technique Région Centre (Mr Osgur Eski encadrant technique Région - occupant).

Logement 8 : Infirmière 5 (Mme Nazilla Messaoudi infirmière occupante).

Logement 9 : gardienne (M. Antonio Ribeiro ATTEE - occupant).

Logement 10 : CPE (Mme Isabelle Fayet CPE dérogation à l'obligation de loger, n'occupe pas le logement).
Convention d'occupation précaire Mme Patricia Granier du 01/12/2021 au 31/08/2021.

Fait à Blois, le 26/01/2022

Le Gestionnaire



François MAGAUD

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Don à la MDL.

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 132
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration
Convoqué le : 13/01/2022
Réuni le : 26/01/2022
Sous la présidence de : Michael Mariet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Don à la MDL.
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide de verser à la Maison Des Lycéens la somme de 73 € correspondant aux cumul des pourboires encaissés par le lycée dans les restaurants pédagogiques et la vente à emporter en 2021.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mariet
Prénom : Michael
Signé le: 04/02/2022 21:22:56

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 133
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration
Convoqué le : 13/01/2022
Réuni le : 26/01/2022
Sous la présidence de : Michael Mariet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à AMSTERDAM , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :

AMSTERDAM.

En remplacement du séjour à GALWAY (cf. acte n°084 du 12/10/2021, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à AMSTERDAM du 05/05 au 14/05/2022, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mariet
Prénom : Michael
Signé le: 04/02/2022 21:22:59

Nouvelle destination : Voyage à Amsterdam

Voyage facultatif

du dimanche 08/05/2022 au samedi 14/05/2022

Agence de voyage : TRIANGLE

Classes concernées : TPRO

Effectif : 51

4 accompagnateurs : Mmes SIGNOLET, GOUSSIN, MARTIN et M. GABROT

CF. dossier 100 % mobilité Région Centre Val de Loire

BUDGET

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Agence de voyages (devis complet hébergement visites repas) cf. pièce jointe)	24 145,00 €	Participation du lycée Participation des familles (51 X 120 €) Participation de la Région Centre Val de Loire MDL	1 910,41 € 6 120,00 € 15 300,00 € 814,59 €
TOTAL	24 145,00 €	TOTAL	24 145,00€

coût indicatif par participant :

439,00

0,00 €

Voyage à GALWAY du 01/04 au 06/04/2022 (annulé changement de destination et de période avec accord de principe de la Région)

Voyage facultatif

Départ le vendredi 01/04 à 12H00 et retour le mercredi 06/04/2022 à 22h00

Agence de voyage

Classes concernées : TPRO

Effectif : 51

4 accompagnateurs : Mmes SIGNOLET, GOUSSIN, MARTIN et M. GABROT

CF. dossier 100 % mobilité Région Centre Val de Loire

BUDGET

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Agence de voyages (devis complet hébergement visites repas)	24 168,00 €	Participation du lycée Participation des familles (51 X 120 €) Participation de la Région Centre Val de Loire MDL	1 933,41 € 6 120,00 € 15 300,00 € 814,59 €
TOTAL	24 168,00 €	TOTAL	24 168,00€

coût indicatif par participant :

439,42

0,00 €